

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 novembre, le Comité de Bassin Gironde Garonne du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH

Convocation faite le 10 novembre 2025

Présents titulaires (3) :

Monsieur Benoist AULANIER pour la Communauté de Communes de Montesquieu
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole

Présents Suppléants (1) :

Monsieur Jean-Pierre LANGLOIS pour la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde

Absents excusés (10) :

Madame Catherine BERNARD pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Xavier DANEY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités
Monsieur Jean GALAND pour le Département de la Gironde
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Edouard QUINTANO pour la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde
Monsieur Gérard REGNIER pour la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois

AVIS 2025_02 : ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES D'AIDE A LA DECISION (PRECONISATIONS DE DIMENSIONNEMENTS ET PREIMPLANTATIONS DES SERVICES DE MOBILITE).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine Mobilités modifiés,

Vu les délibérations n°2018_11 du 29 octobre 2018 relative à la composition des bassins de mobilités et n°2025_029 du 30 juin 2025 relative à la désignation des délégués de bassin,

Considérant la compétence obligatoire de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en matière de coordination des offres de transports de ses membres,

Considérant la volonté des membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilités d'avancer de façon concertée vers une meilleure articulation de leurs offres de transport respectives avec pour objectif de concevoir un réseau de transport « unique », hiérarchisé, lisible aux yeux des usagers et dépassant les frontières institutionnelles,

Considérant la nécessité de créer, aménager et équiper des lieux d'intermodalité permettant d'améliorer et de faciliter le parcours voyageur,

Considérant les résultats des études du Schéma Multimodal ainsi que des échanges issus des différents groupes de travail, comités techniques et ateliers,

Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Quai 8.2 Bâtiment E2
39, rue d'Armagnac
33800 Bordeaux

Considérant la méthodologie proposée pour l'étude des pôles de mobilités :

- Validation de la typologie des pôles (rabattement, connexion, structurant) et de la politique de services lors du comité de bassin du 20 novembre 2024,
- Une première phase d'ateliers à l'automne 2024 ayant permis de présenter les préconisations en termes de dimensionnement et préimplantation des services de mobilité,
- Une deuxième phase d'ateliers ayant pour objectif de finaliser les documents techniques de l'étude et la synthèse par pôle de mobilité,

Considérant que l'avis porte sur des documents techniques d'aide à la décision,

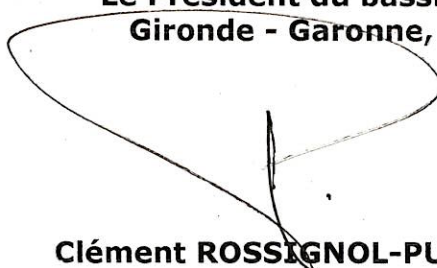
Considérant les délibérations et courriers/mails des collectivités suivantes :

- Communauté de communes Castillon-Pujols sur 1 pôle de mobilité de son territoire (mail du 22/09),
- Communauté de communes du Blayais sur 1 pôle de mobilité de son territoire (courrier du 05/11 de la mairie et du 07/11 de la CC),
- Communauté de communes des Portes de l'Entre deux Mers sur 2 pôles de mobilité de son territoire (mail du 06/10),
- Communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais sur 1 pôle de mobilité de son territoire (mail du 10/11),
- Communauté de communes du Val de l'Eyre sur 2 pôles de mobilité de son territoire (mail du 29/09),
- Communauté de communes Jalle-Eau-Bourde sur 2 pôles de mobilité de son territoire (mail du 10/11),
- SNCF Gares&Connexions sur l'ensemble des gares du bassin Gironde Garonne (mail du 06/10),

Le Comité de Bassin Gironde - Garonne, à l'unanimité, donne un avis favorable :

- **Sur l'ensemble des avis recueillis à l'échelle du bassin Gironde Garonne,**
- **Sur le document technique de dimensionnement et la pré-implantation des services de mobilité dans les pôles de mobilité du bassin Gironde Garonne,**

**Le Président du bassin
Gironde - Garonne,**



Clément ROSSIGNOL-PUECH